

## Réunion n°1 : mercredi 27 mai 2020 à 20h30

Réunion à la salle des fêtes  
Tous les conseillers sont présents (15).

### **Election du Maire :**

Vote à bulletin secret.

Le doyen de l'assemblée, M. Christian Colombet, préside l'élection.

Seul candidat, M. Jacques Pochon. Vote à bulletin secret et à la majorité absolue pendant les 2 1<sup>ers</sup> tours.

*M. Jacques Pochon est élu Maire au 1<sup>er</sup> tour à l'unanimité (15).*

### **Nombre d'adjoints :**

Le Maire élu propose l'élection de 4 adjoints. Maxi, 30% du nombre de conseillers municipaux, soit 4.5.

Il est précisé qu'à ce stade, les attributions ne sont pas définies.

*Le conseil municipal décide à l'unanimité (15) d'élire 4 adjoints.*

### **Elections du 1er adjoint :**

Vote à bulletin secret.

Le Maire propose la candidature de Christian Colombet. Il demande s'il y a d'autres candidats. Il n'y a pas d'autre candidat.

*M. Christian Colombet est élu 1<sup>er</sup> adjoint au 1<sup>er</sup> tour à la majorité (14) (1 bulletin nul).*

### **Elections du 2nd adjoint :**

Vote à bulletin secret.

Le Maire propose la candidature de Pascale Bonnet. Il demande s'il y a d'autres candidats. Il n'y a pas d'autre candidat.

*Mme Pascale Bonnet est élue 2<sup>nd</sup>e adjointe au 1<sup>er</sup> tour à l'unanimité (15).*

### **Elections du 3ème adjoint :**

Vote à bulletin secret.

Seul candidat, M. Sylvain Reboulet.

*M. Sylvain Reboulet est élu 3<sup>ème</sup> adjoint au 1<sup>er</sup> tour à la majorité (13) (1 bulletin blanc, 1 bulletin nul).*

### **Elections du 4ème adjoint :**

Vote à bulletin secret.

3 candidats se présentent, M. Damien Bogiraud, M. Stéphane Gonthier et M. Guillaume Tattu.

Le Maire indique qu'il s'abstiendra car il considère que tous les candidats sont qualifiés pour être adjoint.

*M. Stéphane Gonthier est élu 4<sup>ème</sup> adjoint au 1<sup>er</sup> tour à la majorité (7) (1 bulletin blanc, 1 bulletin nul).*

### **Lecture de la charte de l'élu local.**

### **Choix du jour de réunion des conseils municipaux :**

*Le conseil municipal décide à l'unanimité (15) de retenir le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 20h30, sauf exception.*

Pause en juillet et août sauf exception.

Prochain conseil municipal le jeudi 4 juin 2020 à 20h30.